**EPU35**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la Guinée**

**21 janvier 2020**

Merci, Madame la présidente.

À l’approche des élections présidentielles et législatives, le Canada encourage toutes les parties prenantes, y compris les forces de sécurité, à la retenue et au respect des obligations internationales en matière de respect des droits de la personne. Nous saluons l’adoption de la Loi sur la parité et encourageons la Guinée à réviser le code électoral pour une mise en œuvre effective.

Le Canada recommande que la Guinée :

1. Renforce les lois relatives aux mutilations génitales féminines notamment en criminalisant la non-dénonciation de cette pratique en plus d’effectuer des campagnes de sensibilisation et d’éducation au sein de la société.
2. Modifie la loi sur le maintien de l’ordre public et la loi sur l’usage de la force par la gendarmerie pour les rendre conformes aux normes internationales en matière de droits de la personne.
3. Apporte tout le soutien à un procès crédible concernant le massacre, les viols et les autres abus commis au Stade de Conakry le 28 septembre 2009.
4. Renforce les lois et la prévention relatives aux mariages des enfants.